

# Justifiés par la foi

Frank Allred



**EUROPRESSE**

## Ami lecteur

Comment être en règle avec Dieu ? Cette question est de la plus haute importance. Il est possible de l'aborder sous différents angles. Comment un homme pécheur tel que moi peut-il trouver faveur aux yeux de Dieu ? Comment peut-il me regarder comme juste et m'acquitter, moi qui suis coupable d'avoir transgressé ses commandements ? Comment puis-je plaider «non-coupable» devant lui, alors que j'ai transgressé sa volonté ?

Dans la société postmoderne, nombreux sont ceux pour qui ce sujet ne présente pas le moindre intérêt. Ils ont fini par se persuader que tout ce qui se rapporte à «Dieu» ne les concerne pas. Il leur faudra supporter les conséquences de leur égarement s'ils ne

reviennent pas à de meilleures dispositions. D'autres soutiennent qu'on peut envisager toute une variété de réponses, chacune étant vraie pour la personne qui l'adopte. Tout ce qu'on peut leur dire, c'est que s'ils persistent dans cette folie, ils perdront tout espoir de salut. La vérité ne varie pas selon nos caprices. Elle est immuable, à l'image de Dieu lui-même.

D'autres encore supposent qu'à la fin, Dieu fera le bilan de notre vie en plaçant le bien que nous avons fait sur un plateau de la balance et ce qui est mauvais dans nos actes sur l'autre. Le résultat déterminera notre aptitude ou non à aller au ciel. Cette idéologie est le produit de l'ignorance et le conseil du désespoir. En général, ceux qui y croient se sont convaincus eux-mêmes que leurs bonnes actions l'emporteront sur les mauvaises. Un tel concept s'enracine dans la présomption arrogante que l'être humain a la capacité de plaire à Dieu par ses propres efforts et de faire de lui son débiteur. Selon ces gens, nous héritons le royaume de Dieu grâce à nos propres efforts, tout comme on gagne un salaire par une bonne journée de travail. Cette attitude de propre justice touche plus particulièrement les gens qui ont une disposition religieuse. Certains vont même jusqu'à considérer que leur assiduité à l'église alimente le crédit de leur compte bancaire céleste.

Il y a aussi les universalistes. Pour eux, tout le monde sera sauvé puisque Dieu aime tout le monde. Ils ne croient pas que l'enfer existe et, pour leur convenance, ils refusent de tenir compte des multiples passages que la Bible consacre à l'enseignement sur le jugement divin. Pourquoi les lire si on n'y adhère pas ?

Ceux qui aiment la Bible et qui y croient ne peuvent valider aucune de ces idées. Loin d'imaginer que le ciel sera la récompense de leurs bonnes actions, ils savent que la foi en Jésus-Christ est le

---

seul moyen pour qu'un homme pécheur soit justifié et réconcilié avec Dieu. Lui seul peut sauver le pécheur d'une destruction éternelle. Il est le seul espoir pour l'humanité : «Il n'y a de salut en aucun autre ; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés» (*Actes 4:12*).

L'apôtre Paul affirme quant à lui : «Sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient» (*Romains 3:21,22*). Seul Christ est saint et juste. Le pécheur qui se repent et qui croit est sous l'abri de la justice parfaite de Christ, protégé pour toujours.

Ceux qui, parmi les détracteurs, connaissent l'enseignement des Écritures sur la justification sans pour autant y croire, trouvent toujours à redire. Si Dieu justifie sur la seule base de la foi, disent-ils, nous sommes alors libres de transgresser impunément ses commandements. Faire le bien ne sert plus à rien. Si la doctrine de la justification par la foi seule existait vraiment, elle serait une incitation à pécher.

Ces gens ne savent pas de quoi ils parlent. Tous ceux qui ont l'assurance d'être justifiés par la foi seule sont profondément conscients que Dieu a implanté en eux un désir de vivre dans la sainteté. En outre, ils sont prompts à se repentir lorsqu'ils pèchent. L'enseignement des Écritures au sujet de la justification par la foi seule est le meilleur encouragement à la pureté pour ceux qui ploient sous le fardeau de leurs péchés et sont conscients de ses terribles conséquences.

Pourtant, aujourd'hui, cette doctrine est si délaissée qu'elle est presque tombée dans l'oubli, pour la plus grande perte de l'Église.

Martin Luther la considérait avec raison comme «l'article principal de l'enseignement chrétien».<sup>1</sup> En fait, il n'y a pas d'Évangile sans la justification par la foi. Affirmer que la dévalorisation de ce sujet est tragique serait peu dire. La majorité des gens sont complètement ignorants de cette vérité, y compris beaucoup de ceux qui sont assidus à l'église et bon nombre de pasteurs. Certains la connaissent, mais ils la désapprouvent. D'autres s'opposent si farouchement à l'enseignement de Paul qu'ils le critiquent publiquement ou le suppriment discrètement de leurs prédications. De cette manière, ils ne s'acquittent pas de leur devoir d'annoncer tout le conseil de Dieu et de combattre pour la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toute (*cf. Actes 20:27 ; Jude 3*).

Chose curieuse, tout en étant méconnue du grand public aujourd'hui, la doctrine de justification par la foi est de nouveau le sujet d'âpres débats dans la sphère académique. Je dis «de nouveau» car elle a été depuis longtemps la cause de divisions, particulièrement entre les érudits, catholiques romains d'une part et protestants d'autre part.

Même parmi les intellectuels qui se targuent d'être évangéliques, on trouve peu de consensus à ce sujet. Certains disent avoir trouvé une «nouvelle perspective» sur la manière de comprendre le message de l'apôtre Paul. Après deux millénaires d'histoire de l'Église, la chose ne manque pas de paraître pour le moins prétentieuse. Il est difficile d'écarter l'enseignement d'hommes comme Augustin d'Hippone, Jean Calvin, Martin Luther, John Owen et tant d'autres. Nous devrions être reconnaissants pour les théologiens qui défendent la vérité biblique face à ces prétendues nouvelles idées.

Je n'ai aucune intention d'entrer dans ce débat. Je ne le mentionne que pour alerter mes frères sur le fait que ce genre de

---

modifications subtiles peut, à long terme, entraîner un changement significatif dans les bases mêmes de l'enseignement de l'Église. La meilleure protection contre une telle perversion de la vérité consiste à acquérir une connaissance concrète et profonde de l'enseignement biblique sur le sujet.

Malgré ses fréquentes participations à des polémiques, le théologien puritain John Owen dit cependant dans son livre sur la justification : «J'accorde plus d'importance à guider une seule âme dans cette recherche qu'à gagner un débat contre une vingtaine de contestataires ardents et querelleurs.»<sup>2</sup> C'est exactement mon sentiment. Mon ouvrage vise donc à aider ceux qui désirent trouver la paix avec Dieu et à permettre aux croyants d'améliorer leur compréhension de cette doctrine merveilleuse. C'est ainsi que leur assurance de la vie éternelle s'affermira.

Heureusement, on peut croire ce que la Bible enseigne sans se préoccuper des controverses en cours. «Nous en parlons», dit Paul, «non avec des discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux qu'enseigne l'Esprit, employant un langage spirituel pour les choses spirituelles» (1 Corinthiens 2:13). Il transmet la vérité sous l'inspiration de l'Esprit, dont la capacité à la communiquer aux croyants est bien supérieure à celle de l'homme le plus intelligent.

En effet, si l'Esprit n'éclaire pas l'intelligence, il est impossible de progresser. Les préjugés contre la vérité prospèrent naturellement dans un esprit non-croyant, quel que soit le niveau académique de l'individu. En revanche, pour ceux qui connaissent et aiment la vérité, la doctrine de la justification par la foi seule ne se réduit jamais à un sujet de débat purement intellectuel.

Il est bien sûr possible de connaître la vérité au niveau théorique sans en expérimenter la puissance dans la vie. On peut être

familier avec l'enseignement de Paul sans pour autant avoir trouvé la paix avec Dieu. Quand l'Écriture parle de comprendre la vérité, elle va beaucoup plus loin que le seul fait d'amasser des connaissances abstraites et purement intellectuelles. Par exemple, quand Jésus ouvre l'esprit des disciples afin qu'ils comprennent les Écritures, il fait plus que libérer leur intellect (*cf. Luc 24:45*). Dans les Écritures, le mot «esprit» ne fait pas uniquement référence à la matière grise. Il inclut le cœur (*Luc 24:25*).

N'oublions jamais que notre foi ne se fonde pas sur la sagesse humaine, mais sur la puissance de Dieu (*cf. 1 Corinthiens 2:5*). «L'homme naturel n'accepte pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge» (*v.14*).

Par conséquent, celui dont l'esprit et le cœur ont été ouverts à la vérité doit utiliser au mieux ce privilège. D'innombrables bénédictions découlent de cette croissance dans la connaissance. Elles touchent à la fois la vie chrétienne, la paix intérieure et l'assurance de la vie éternelle.

Un livre comme celui-ci ne serait pas complet sans une mise en garde contre ceux qui tentent d'utiliser la doctrine de la justification par la foi pour cautionner l'antinomisme (l'idée que, puisque tous nos péchés sont effacés, nous sommes donc libres de faire ce qui nous plaît !).

Paul est clair sur le sujet. La sanctification (l'Écriture utilise parfois ce terme pour décrire la progression du croyant en sainteté de vie) suit la justification aussi sûrement que le jour vient après la nuit. Une des merveilles de la nouvelle alliance est que Dieu écrit sa loi dans le cœur de ses élus et met en eux le désir d'y obéir (*cf. Jérémie 31:33,34*). C'est pourquoi tous ceux qui sont justifiés par la

---

foi ont l'envie de ressembler à Jésus, le modèle parfait. Si ce n'est pas le cas, toute prétention à la justification est manifestement mensongère.

Prenons donc garde, particulièrement ceux qui sont appelés à enseigner, à la façon dont nous étudions la Parole de Dieu. Si un aspect de la doctrine de la justification reste flou dans notre esprit, nous avons le devoir de l'éclaircir avant de prendre la parole pour enseigner. Souvenons-nous que celui qui enseigne sera jugé plus sévèrement (*Jacques 3:1*).

Pour finir, je vous appelle à revoir votre position, ami lecteur, si vous rejetez la doctrine en question. Réfléchissez à ce qu'il adviendra de vous au Jour du Jugement. Si vous n'avez pas foi en Christ, sur quelle base vous présenterez-vous ? Car nul homme sur terre n'est juste devant le Dieu qui ne tient point le coupable pour innocent et qui punit l'iniquité (*cf. Psaume 143:2 ; Exode 34:7*).

### Notes :

1. Martin Luther, *Œuvres 15, Commentaire de l'épître aux Galates*, publication sous les auspices de l'Alliance nationale des églises luthériennes de France, Strasbourg, 1969, tome 1, chapitre II, p.105.
2. John Owen, *The works of John Owen*, The Banner of Truth Trust, Edimbourg, 1976, vol. 5, p.3 (notre traduction).

# 1

## Regarder la vérité en face

«Ce sont vos crimes qui mettent une séparation entre vous et votre Dieu ; ce sont vos péchés qui vous cachent sa face.»

*(Ésaïe 59:2)*

### **Ne vous y trompez pas**

On m'emmena d'urgence à l'hôpital à cause d'une douleur intense dans la poitrine. Après un examen approfondi, le médecin m'inscrivit sur une liste d'attente pour une angiographie. L'homme dans le lit voisin était beaucoup plus jeune que moi et manifestement dans un état grave. Il cherchait sans cesse sa respiration et se plaignait de

douleurs intenses. Pourtant, quelques jours plus tard, sans doute grâce à la médication, il commença à se sentir un peu mieux et parlait de retourner au travail.

Environ une heure plus tard, un docteur vint le voir et expliqua à son patient qu'à cause de son état critique, une ambulance allait l'emmener dans un autre établissement pour procéder en urgence à une angiographie. Malgré la légère amélioration de l'état de cet homme, l'équipe médicale n'était évidemment pas satisfaite et était déterminée à découvrir l'origine du problème.

À mon grand étonnement, le malade refusa de s'en aller : «Je suis reconnaissant pour ce que vous avez fait, mais je me sens beaucoup mieux et je ne vois pas l'utilité de rester plus longtemps à l'hôpital.» Ces paroles déplurent au docteur. «C'est insensé !», dit-il d'un ton sévère. «Vous êtes très malade et nous devons comprendre ce qui en est la cause.

- Je suis très reconnaissant pour ce que vous avez fait», répéta le patient, «mais nul besoin de me garder plus longtemps.» Ils continuèrent à argumenter une dizaine de minutes sans qu'aucun ne lâche prise, puis la discussion prit fin soudainement. Le docteur quitta le service en manifestant clairement sa désapprobation. Le malade signa une décharge le jour même et rentra chez lui un peu plus tard.

Je ne suis pas médecin, mais un seul regard sur cet homme suffit à me convaincre qu'il prenait un risque terrible. Je partageai le sentiment d'impuissance du praticien. Voilà un homme chez qui on avait décelé une maladie très grave. Il était à l'endroit précis où on pouvait lui prodiguer le traitement approprié, mais il décida de rejeter l'avis de ceux qui étaient plus avisés que lui. Avec entêtement, il se leurrait lui-même sans raison. La chose était dramatique.

---

Combien plus tragique encore de voir des multitudes d'hommes adopter cette attitude au niveau de leur état spirituel ! Ils sont des millions dans ce cas. Beaucoup agissent ainsi tout en étant conscients du diagnostic de Dieu sur leur état spirituel et de ce dont ils ont besoin pour guérir. Ils rejettent délibérément le salut que Dieu leur offre et décident de suivre leur propre sagesse. Rien ne pourrait être plus insensé, car la mort de l'âme est bien plus grave que celle du corps.

Le sentiment de culpabilité de ceux qui se comportent ainsi est souvent accentué par le fait qu'au fond d'eux-mêmes ils savent que tout ne va pas bien, mais ils continuent à prétendre que cela n'a pas d'importance. Certains ont même le privilège d'être témoins des changements que l'Évangile apporte dans la vie d'autrui, mais ils décident de ne pas en tenir compte. La sombre réalité de la mort est la dernière de leurs préoccupations, alors qu'elle risque de les emporter à tout moment et qu'il sera alors trop tard pour faire quoi que ce soit.

Si vous n'appartenez pas à cette catégorie de gens, mais si vous désirez sincèrement trouver la paix avec Dieu, sachez que vous êtes déjà dans une position privilégiée. Faites tout votre possible pour en tirer le meilleur parti. Si vous connaissez dans les alentours une église qui s'attache sérieusement à la Bible et où on proclame l'Évangile avec fidélité (chose rare aujourd'hui en certains endroits), profitez-en. Persévérez dans votre quête et ne vous occupez pas de ceux qui vous disent de ne pas vous prendre trop au sérieux, ou de ne pas vous inquiéter car vous êtes déjà chrétien et tout ira bien à la fin. Ne croyez pas ceux qui prétendent qu'il y a de nombreux chemins vers Dieu et qu'une religion en vaut une autre. Ce sont des mensonges du diable.

Jésus met fin à toute polémique quand il dit : «Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi» (*Jean 14:6*). Des millions d'hommes ont trouvé ce chemin, et d'autres s'y ajoutent chaque jour. Soyez assurés que ceux qui cherchent vraiment le Seigneur le trouvent. La promesse de Dieu à son peuple d'Israël est éternelle : «Vous me chercherez, et vous me trouverez, si vous me cherchez de tout votre cœur» (*Jérémie 29:13*). Rien de moins ne convient.

En revanche, si vous ne ressentez aucun besoin, ou si vous êtes convaincu de pouvoir vous tenir devant Dieu sur la seule base de votre propre justice, du bien que vous avez fait, alors je n'ai rien d'autre à vous dire. Vous ne liriez probablement pas ces pages de toute façon. Remarquez comment Jésus, quand il fait face aux pharisiens imbus de leur propre justice, cite ce proverbe : «Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades» (*Matthieu 9:12*).

Veut-il dire que ses interlocuteurs ne sont pas malades ? Pas du tout. Comme des millions d'hommes dans le monde aujourd'hui, ils étaient désespérément malades spirituellement, mais ils ne le pensaient pas. Jésus leur dit que sa première préoccupation va vers ceux qui sont conscients de leur état et qui savent qu'ils ont besoin de lui. Il est venu pour rassasier et abreuver «ceux qui ont faim et soif de la justice» (*Matthieu 5:6*). Mais il n'adresse que des reproches aux prétentieux qui ont foi en leur propre justice.

Les pharisiens s'horrifiaient à la vue de Jésus attablé avec des percepteurs d'impôts et des «pêcheurs». Comment ose-t-il se souiller en partageant le repas de personnes malhonnêtes et immorales ? Les pharisiens considéraient comme des traîtres ceux qui collectaient l'impôt pour l'envahisseur romain. Le terme

---

«pêcheurs» désigne ici des personnes ordinaires aux mœurs dépravées. Combien peu ces chefs religieux connaissaient leur *propre* cœur, et quelle n'était pas leur inconsistance, tout attachés à leurs rituels, et pourtant si imbus d'eux-mêmes !

Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui ? Tout comme au temps de Jésus, de nombreux membres d'église croient que leur propre justice suffit devant Dieu. Ils se fâchent quand on leur parle de leur état spirituel, et ils ne considèrent pas que le besoin de repentance s'applique à eux. Bien qu'ils aient souvent le nom de Dieu aux lèvres à l'église, ils ne veulent rien avoir de commun avec lui et ils méprisent ceux qui l'aiment vraiment.

J'ai rencontré beaucoup d'individus de ce genre. Ils conviennent de la nécessité de la conversion, mais seulement pour les «mauvaises» gens en dehors de l'église (ceux qui ont eu une mauvaise éducation ou qui entretiennent de mauvaises fréquentations, les adultères, les bandits ou les meurtriers). Comme le patient qui avait quitté l'hôpital, ils refusent de regarder la vérité en face, malgré la gravité de leur état.

La notion que le péché n'a plus d'importance est répandue, aussi bien dans l'église qu'au dehors. Ce n'est, dit-on, qu'un défaut qui affecte le comportement de tout être humain. Une meilleure éducation, des conditions de vie améliorées et un peu de maîtrise de soi vont y remédier. Il n'y a pas de quoi s'inquiéter.

Le nombre de ceux qui croient encore à ce mensonge est étonnant. La chose est hallucinante dans un monde dévasté par le péché, où des millions d'êtres humains souffrent à cause de la perversité de l'homme. À notre époque, le niveau de moralité s'effondre à mesure que celui de l'éducation augmente. Il suffit d'observer ce qui se passe autour de soi pour comprendre que des conditions

meilleures ne peuvent pas venir à bout des défauts inhérents à la nature humaine. L'homme est capable de fabriquer des fusées qui défient la force de gravité, mais il est impuissant pour contrecarrer le pouvoir du péché à le tirer vers le bas. Les gouvernements également sont incapables d'empêcher les choses de se dégrader. En fait, ils accélèrent souvent le processus par leur aveuglement.

Cependant, ceux qui ont plus de discernement savent que le péché est grave. Il sépare l'homme de son Dieu et mène à la mort spirituelle. Les Écritures l'expriment avec clarté : «Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu» ; «le salaire du péché, c'est la mort» (*Romains 3:23 ; 6:23*). Telle est la vérité qui dérange ! Or, il est grandement préférable d'être troublé par la vérité que réconforté par un mensonge.

Comment faire passer le message ? Aucun argument, si habile soit-il, ne saura faire œuvre de persuasion. Seul le Saint-Esprit de Dieu en est capable. Quand il ouvre les yeux d'un individu sur le danger dans lequel il est, cet homme cesse de se confier en lui-même et cherche à savoir comment se réconcilier avec Dieu. Le jugement éternel se présente à lui comme un gouffre béant, et son désir d'en être délivré prend le pas sur toute autre préoccupation.

### **Ne vous laissez pas tromper**

Le docteur à l'hôpital faisait de son mieux pour persuader le malade de regarder la vérité en face au sujet de son état. L'homme refusait d'entendre. Il se leurrerait lui-même. Mais il existe aussi de nombreuses personnes qui se laissent berner par les autres. Si ce qu'on leur dit répond à un besoin qu'ils ont identifié en eux, ils l'acceptent comme argent comptant.

Le manque de consensus au sein de l'Église au sujet de la vérité plonge souvent dans la perplexité, même ceux qui la recherchent sincèrement. Le nombre de prédicateurs qui annoncent à l'assemblée ce qu'elle a envie d'entendre surpasse de beaucoup ceux qui sont déterminés à rester fidèles à la Parole de Dieu. Les Écritures intimement au prédicateur la responsabilité solennelle de transmettre la Parole de Dieu, mais la plupart ne prennent pas cela au sérieux. Certains ne comprennent même pas ce que cela signifie. D'autres vont jusqu'à complètement rejeter l'Évangile. Je connais même des membres du clergé qui ne sont pas convaincus de l'existence d'un Dieu personnel !

Quand on en vient à aborder avec un mourant la question cruciale de savoir où il passera l'éternité, de nombreux pasteurs sont prêts à mentir effrontément. Ils sont supposés servir Dieu et prêcher la Parole, mais ils sont disposés à affirmer que tout va bien à celui qui meurt sans Dieu. Puis, lors des funérailles, ils assurent à la famille, tout aussi éloignée de Dieu que le défunt, que leur bien-aimé «est allé au ciel». Comment ces hommes peuvent-ils dormir après cela ? Ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles (*Matthieu 15:14*).

Tout cela ne devrait pas nous surprendre si nous considérons la prédiction de Paul : «Je t'en conjure... prêche la parole, insiste en toute occasion, favorable ou non, reprends, censure, exhorte, avec toute douceur et en instruisant. Car il viendra un temps où les hommes ne supporteront pas la saine doctrine ; mais, ayant la démangeaison d'entendre des choses agréables, ils se donneront une foule de docteurs selon leurs propres désirs» (*2 Timothée 4:1-3*).

Toutefois, celui qui est sage sonde les Écritures pour s'assurer que ce qu'on lui dit est vrai. Il ne prend rien pour acquis. C'est une

bonne démarche, même quand on est sûr que l'enseignant est fidèle à la Bible. Jésus dit : «Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira» (*Jean 8:31,32*).

On m'a appelé un jour au chevet d'une dame d'âge moyen qui souffrait d'un cancer en phase terminale. Avant que j'entre dans la chambre de la malade, sa famille m'enjoignit en termes très clairs de ne pas lui dire un mot sur la gravité de son état. Mais je compris vite que la mourante ne se laisserait pas berner si facilement. Je n'étais pas là depuis cinq minutes qu'elle me lança : «Je suis contente de vous voir, parce que je sais que *vous au moins*, vous me direz la vérité. Est-ce que je vais aller mieux ?» Comme on me l'avait demandé, je ne lui dis rien sur son état. Mais elle était assez avisée pour induire de ce que je *ne disais pas* qu'elle approchait de sa fin. Elle le savait probablement déjà.

Mon espoir et ma prière pour vous, ami lecteur, est que vous ayez le courage de regarder la vérité en face. Mettez tout en œuvre dans ce but.

Si vous avez une bible, vérifiez tout ce que les hommes d'église vous disent, moi y compris. Si vous n'en n'avez pas, achetez-en une dès que possible et lisez-la. Si vous êtes prêt à accepter le verdict de culpabilité que Dieu porte sur votre vie, vous avez déjà fait un grand pas en avant.

«L'Éternel, du haut des cieux,  
Regarde les fils de l'homme,  
Pour voir s'il y a quelqu'un qui soit intelligent,  
Qui cherche Dieu.  
Tous sont égarés, tous sont pervertis ;

---

Il n'en est aucun qui fasse le bien,  
Pas même un seul» (*Psaume 14:2,3*)

Si ces paroles vous dérangent, souvenez-vous que ce diagnostic vient de Dieu. Sa perspective n'est pas celle de l'homme. Aucun de nos propres efforts n'est en mesure de nous faire trouver grâce à ses yeux, car aucun n'est assez bon pour lui, le Dieu saint. Si vous êtes disposé à regarder en face la vérité sur vous-même, remerciez Dieu pour ce premier pas dans votre cheminement.

# 2

## Le problème de l'homme

«Le cœur est tortueux par-dessus tout, et il est méchant.»

*(Jérémie 17:9)*

### **L'hostilité naturelle du cœur humain envers la loi de Dieu**

Si vous êtes prêt à regarder la vérité en face, en particulier votre culpabilité devant Dieu, vous avez effectivement fait un grand pas dans la bonne direction. Vous êtes maintenant en mesure de saisir votre besoin de justification. Si nous pouvons faire une comparaison de la naissance spirituelle avec la naissance naturelle (*Jean 1:12,13*), disons qu'avec ce premier grand pas, la tête du bébé est déjà sortie,

et que le reste du corps devrait bientôt suivre, et cette seconde phase ne devrait pas être aussi douloureuse que la première.

Beaucoup ont du mal à dépasser ce stade à cause de la rébellion de l'homme contre Dieu. Si l'Esprit de Dieu n'est pas à l'œuvre, cette hostilité nous empêche d'accepter le verdict divin. On peut voir des réactions telles qu'un rejet silencieux mais catégorique, ou une hostilité ouverte contre le prédicateur. Aucun pasteur ne s'en réjouit, mais il a pourtant le devoir solennel de proclamer «tout le conseil de Dieu» (*Actes 20:27*).

Je me souviens avoir reçu des menaces physiques au moins à trois reprises après avoir prêché dans ce sens. Cela démontre ce que l'apôtre affirme. Tous ceux en qui l'Esprit n'est pas à l'œuvre trouvent la vérité divine déplaisante. «L'homme naturel n'accepte pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître... » (*1 Corinthiens 2:14*)

On m'a présenté récemment à une dame polonaise qui ne parlait pas ma langue. Je l'ai saluée chaleureusement. Pour une raison inconnue, elle semblait penser que je parlais polonais couramment. Elle me sourit comme pour dire : «Je peux enfin partager avec quelqu'un dans ma propre langue.» Il me fallut quelques minutes avant de pouvoir l'arrêter. Quand elle se rendit compte que je n'avais pas compris un mot de ses propos, elle eut l'air navrée.

Il en est de même quand on explique l'Évangile à quelqu'un dans le cœur duquel l'Esprit n'est pas à l'œuvre, que cette personne soit par ailleurs religieuse ou non. Il se peut que l'homme entende les paroles, mais elles n'ont pour lui aucun sens. C'est pour cela que je vous dis que nous avons une preuve que le Saint-Esprit est à l'œuvre en vous si vous en êtes arrivé à reconnaître vraiment votre culpabilité aux yeux de Dieu.

---

La prochaine étape est d'obéir à l'ordre divin de vous repentir : «Dieu, sans tenir compte des temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils ont à se repentir» (*Actes 17:30*).<sup>1</sup> Rappelez-vous que tous ceux qui refusent de se repentir et de croire à la bonne nouvelle du salut sont déjà sous le coup du jugement. Jésus le dit dans les termes les plus clairs : «Celui qui croit en lui n'est point jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu» (*Jean 3:18*). Le verdict de culpabilité est déjà prononcé sur le non-croyant, et seule une foi authentique en Christ peut changer cela.

La repentance est un don de Dieu. Il ne la refuse à aucun de ceux qui aspirent à le connaître. Mais celui qui est conscient du salut que Dieu offre, tout en refusant de se repentir et de croire, encourt une punition d'autant plus sévère.

«Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins ; de quel pire châ-timent pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ?» (*Hébreux 10:28,29*)

Cela nécessite quelques explications. L'«alliance» dont on parle ici est la nouvelle alliance dont Christ est le médiateur, et le «sang de l'alliance» est son sang (sa mort). Ce passage signifie que lorsque ceux qui ont été «sanctifiés» (qui ont été mis à part grâce au privilège de l'enseignement biblique reçu et par l'engagement qu'ils ont semblé prendre) rejettent l'Évangile, ils se rendent coupables d'insulter le Saint-Esprit. Aucune méchanceté ne peut surpasser

cela en gravité. Nous reviendrons sur le sujet de l'alliance au chapitre quatorze.

### **La culpabilité**

J'imagine que certains lecteurs soulèvent l'objection suivante : «Vous n'avez pas cessé de parler du péché depuis le début du livre, et maintenant vous continuez avec la culpabilité. Vous n'en avez pas assez ?» Il est vrai qu'on accuse souvent les chrétiens fidèles à la Bible de toujours revenir sur le thème du péché et de la culpabilité. Les gens demandent si nous ne pourrions pas aborder des sujets un peu plus réjouissants : «Ne comprenez-vous pas que le sentiment de culpabilité peut causer des dépressions, ou pire ?», dit-on.

Je le sais, bien sûr, mais je ne parle pas d'un sentiment de culpabilité qui résulterait de quelque problème psychologique. Dans ce cas-là, il arrive qu'on se sente coupable sans raison. La culpabilité due à la conscience d'avoir transgressé la loi de Dieu est quelque chose de radicalement différent.

Je connais beaucoup de gens qui ont ressenti la douleur de se sentir coupables devant Dieu, mais aucun n'a été consulter son médecin. Comme le fils prodigue de la parabole, ils savaient très bien où se situait le problème, et vers qui ils devaient aller (*cf. Luc 15:11-24*). Le fils de l'histoire prit la décision de retourner vers son père et de lui dire : «Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi.» Cette démarche était nécessaire pour libérer les grandes réjouissances qui suivirent.

Quoi qu'il en soit, on ne peut pas dire vraiment que les chrétiens ont sans cesse le péché à la bouche. Ils mettent l'accent sur le sujet parce que la Bible le fait. Mais ils insistent beaucoup plus sur

---

la joie triomphante vécue par le chrétien. Ils mentionnent le péché et la culpabilité pour la même raison que le docteur explique à ses patients ce qui ne va pas chez eux. Le malade a besoin de connaître le diagnostic pour accepter de prendre le remède.

De la même façon, nous n'entrerons jamais dans la plénitude d'une vraie joie sans reconnaître notre péché et sans nous tourner vers Christ dans la repentance et la foi. Des siècles avant la naissance de Christ, Ésaïe déclare :

«Il était blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités ;  
Le châtement qui nous donne la paix est tombé sur lui,  
Et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris.  
Nous étions tous errants comme des brebis,  
Chacun suivait sa propre voie ;  
Et l'Éternel a fait retomber sur lui l'iniquité de nous tous.»

(53:5,6)

Le prophète prédit par là les souffrances du Christ et il en explique aussi la raison.

Plus tard, Ésaïe annonce la proclamation universelle de l'Évangile il invite : «Vous tous qui avez soif, venez aux eaux, même celui qui n'a pas d'argent ! Venez, achetez et mangez, venez, achetez du vin et du lait, sans argent, sans rien payer !» (55:1) Dieu offre gratuitement ce salut glorieux.

Pour comprendre la doctrine de la justification par la foi seule, il faut prendre conscience du fait que la Bible comporte deux parties : l'Ancien et le Nouveau Testaments. Beaucoup pensent à tort que le premier a pour seul objet la loi, alors que le second se concentre sur l'Évangile. Certains vont jusqu'à opposer ce qu'ils

considèrent comme le Dieu cruel de l'Ancien Testament avec le Jésus plein d'amour du Nouveau. Cette perception est fausse. Au contraire, tout commandement des Écritures, qu'il se trouve dans l'Ancien ou le Nouveau Testament, se rapporte à la loi de Dieu. De même, tout ce qui a trait au pardon divin, à la justification par la foi, à la réconciliation et à d'autres sujets de ce genre, se rapporte à l'Évangile.

Le passage d'Ésaïe cité ci-dessus est un excellent exemple d'une insertion de l'Évangile dans l'Ancien Testament. Les paroles de Jésus montrent que la loi est présente dans le Nouveau : «Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé» (*Matthieu 5:17,18*).

Depuis la Réforme aux quinzième et seizième siècles, on a pris l'habitude de considérer la loi et l'Évangile comme deux thèmes distincts au sein des Écritures qui en forment la totalité. La loi indique la norme que Dieu exige de respecter en ce qui concerne nos pensées, nos paroles et nos actions. Elle précise par ailleurs qu'il nous est impossible d'atteindre ce niveau, et donc elle nous condamne. L'Évangile, quant à lui, annonce comment être délivré de la condamnation de la loi et réconcilié avec Dieu.

Il est donc évident que pour prendre conscience de notre besoin de Christ, il faut tout d'abord comprendre la nature et le but de la loi. En effet, si on n'a pas connaissance de la loi de Dieu, on ne peut pas avoir conscience de l'avoir transgressée. Et là où il n'y a pas conscience d'avoir transgressé, on n'expérimente ni la culpabilité ni la repentance, et on ne peut pas apprécier de pardon divin.

---

## La malédiction de la loi

On associe le plus souvent une malédiction à la sorcellerie, au culte vaudou et aux sectes. On ne peut pas donner la preuve de son authenticité, car elle est toujours liée aux circonstances. Malgré cela, de nombreuses personnes sont prêtes à croire qu'une quelconque malédiction les poursuit. Si ce n'était pas le cas, les voyants feraient rapidement faillite. Leur publicité deviendrait inutile. Voici celle d'une certaine Alinda Bartlett : «N'avez-vous pas l'impression qu'autour de vous rien ne va comme il faut, quoi que vous fassiez ? Pensez-vous qu'on vous a jeté un sort, ou que quelqu'un vous en veut ?... Alinda va personnellement concocter l'envoûtement de votre choix. Cela demande beaucoup de travail, d'amour, de soin et de temps. Ne vous laissez pas abuser par des imitateurs médiocres et bon marché. Les sortilèges d'Alinda sont de la plus haute qualité. De nombreux clients au niveau mondial reviennent vers elle et témoignent des résultats positifs qu'elle obtient ainsi que de la beauté et de la qualité de ses enchantements.»

Pourtant, l'idée que Dieu puisse maudire quelqu'un est choquante. Or, c'est exactement ce qu'il a fait. Dans l'Israël de l'Ancien Testament, Dieu demande aux sacrificateurs d'énumérer à haute voix devant tout le peuple une longue liste de malédictions. Elles commencent toutes par les termes : «Maudit soit l'homme qui... », et elles s'adressent à ceux qui font des images taillées, méprisent leurs parents, déplacent les bornes des propriétés, font s'égarer un aveugle, ont des relations sexuelles illicites, commettent des meurtres et se laissent soudoyer. Le dernier verset les résume ainsi : «Maudit soit celui qui n'accomplit point les paroles de cette loi, et qui ne les met point en pratique» (*Deutéronome 27:14-26*).

Certains protesteront : «Il s'agissait de lois tribales pour une peuplade ancienne.» Absolument pas. On retrouve cette malédiction dans le Nouveau Testament, quand l'apôtre Paul affirme : «Tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction ; car il est écrit : Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique» (*Galates 3:10*). Il y a pourtant ici une différence subtile. La malédiction frappe maintenant ceux qui *s'attachent* au fait d'obéir à la loi.

On peut considérer que cela est cruel et dénué d'affection. Comment un Dieu d'amour peut-il maudire quiconque ? C'est là que réside notre problème. Notre mauvaise nature nous pousse à rejeter le verdict de Dieu. Il n'emploie pas un langage fleuri pour parler des pécheurs que nous sommes, et cela ne nous plaît pas. Pour soulager notre conscience, il est plus facile de fabriquer un dieu à notre convenance. C'est également le plus sûr moyen de se diriger vers la destruction éternelle.

Quoi qu'il en soit, comme nous allons le voir, dans son grand amour, Dieu a pourvu en Christ au moyen de lever la malédiction. Mais si nous repoussons cette offre de miséricorde et de pardon, la malédiction persiste. Ceux qui pensent pouvoir aller au ciel grâce aux œuvres de la loi seront amèrement déçus.

Nous sommes donc devant deux possibilités : nous efforcer de mériter la faveur de Dieu par nos actions, ou avouer nos transgressions et placer toute notre confiance en ce que Christ a fait pour ôter le péché. Si nous optons pour le premier choix, la malédiction est maintenue. Si nous optons pour le second, elle est levée.

Telle est la bonne nouvelle de l'Évangile. Christ a accompli ce que nous ne pouvions pas faire par nous-mêmes. Il «nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous - car

---

il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois» (*Galates 3:13* ; *Deutéronome 21:23*). Sous la loi de Moïse, les criminels encouraient la mort par lapidation et on pendait leur corps à un arbre comme signe de leur rejet par Dieu. Le fait que Jésus fut «pendu au bois» veut dire qu'il est mort maudit (sous la malédiction de *mon* péché) et donc rejeté par son Père. C'est pourquoi, sur la croix, il poussa ce cri amer de déréliction : «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?» (*Marc 15:34*) Qui peut sonder les profondeurs de son agonie ?

Ce passage est tellement poignant, voire choquant, que certains essaient de le minimiser, ce qui équivaut à vouloir vider l'Évangile de sa substance. C'est inutile. L'enseignement de Jésus et de Paul sur le sujet est effectivement choquant, scandaleux.<sup>2</sup> Toutefois, laisser mon orgueil ignoble obscurcir mon jugement de cette façon est la pire des folies.

L'avenir est bien sombre pour ceux qui sont sous la malédiction. Jésus dit à ceux qui s'opposent à sa mission en refusant d'aider ses disciples : «Retirez-vous de moi, maudits ; allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges» (*Matthieu 25:41*). Rien n'est plus troublant et choquant. Pourtant, mieux vaudrait ne pas être né que ne pas tenir compte de cet avertissement.

Si nous tentons d'obtenir le pardon de Dieu par nos propres efforts en nous évertuant à observer la loi, nous n'avons pas d'autre perspective que l'échec. La seule «justice» que Dieu accepte est celle de son Fils. C'est cette même justice qu'il nous impute par la foi. «Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ» (*Romains 3:23,24*).

«Nul autre n'a été trouvé digne de payer la dette du péché.  
Lui seul a pu briser les sceaux sur la porte des cieux et nous  
y faire entrer.»

*Notes :*

1. Le mot traduit «annonce» est en fait mieux rendu par «ordonne».
2. Don Carson, *La croix est un scandale*, éditions Europresse, Chalon-sur-Saône, 2012.

# 3

## La loi inscrite dans le cœur...

*«Quand les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes ; ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leur cœur.»*

*(Romains 2:14,15)*

### **La loi de Dieu dans le cœur**

Près du village de Tebay dans le comté de Cumbria, en Grande-Bretagne, plusieurs hommes travaillaient sur la voie principale de la ligne du chemin de fer. Échappant à tout contrôle, un bogie rempli de lourds tronçons de rails fonçait sur eux à plus de soixante

kilomètres à l'heure. Comme il faisait noir et que les ouvriers utilisaient des machines bruyantes, ils ne virent ni n'entendirent l'engin qui se précipitait vers eux. D'autres travailleurs l'avaient chargé à quelques kilomètres en amont. Les freins étaient défectueux et la machine s'était mise à rouler doucement sans bruit avant de gagner de la vitesse à cause de la forte pente et de heurter les hommes. Il y eut quatre morts.

Quelle était la cause de l'accident ? La réponse la plus évidente est la défaillance des freins. Mais n'y avait-il pas de la négligence de la part du responsable pour leur entretien ? On pourrait aussi incriminer la loi de la gravitation universelle, qui rend l'usage de freins indispensable et leur absence dangereuse.

Un autre incident bien moins grave eut par contre une heureuse conséquence. Le célèbre scientifique Isaac Newton était assis sous un pommier quand un fruit lui tomba sur la tête. Le choc semble avoir déclenché un processus dans son cerveau qui lui fit découvrir tout d'un coup la loi de la gravitation universelle ! C'est du moins ce qu'on raconte. Si on peut y accorder le moindre crédit, il est probable que la chute du fruit ne fit que confirmer la théorie que Newton avait déjà élaborée avant l'incident.

Ce grand savant prit conscience que si la force de la gravitation s'exerçait jusqu'au sommet du plus grand arbre, elle pourrait peut-être aussi fonctionner au niveau de la lune. En clair, Newton arriva à la conclusion que si on pouvait envoyer un missile depuis la terre à la bonne vitesse, il tournerait autour du globe. La gravitation de la terre l'attirerait vers le bas, mais il ne tomberait jamais parce que la terre serait également en mouvement. Si la lune était dans le même cas, cela expliquerait pourquoi elle est en orbite autour de la terre.

---

Nul besoin d'être physicien pour comprendre que des lois de ce genre gouvernent la création de Dieu. Même si nous ne comprenons pas la science qui les anime, la simple observation permet de voir par exemple la gravitation universelle, le magnétisme et le mouvement de la matière.

Ceux qui ont résolu de ne pas discerner la main de Dieu dans la création inventent toutes sortes de théories pour expliquer comment ces lois ont pu apparaître. Celui qui est sage considère au contraire qu'elles sont le reflet des «perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité» (*Romains 1:20*). Pour ceux qui croient à la création (c'est-à-dire tous ceux qui s'attachent aux Écritures), les lois naturelles sont les lois divines.

À proprement parler, il ne s'agit pas de lois, mais de principes de fonctionnement inhérents à la création. Ils ne changent pas et on ne peut pas les écarter sans déclencher des conséquences immédiates. La loi de la gravitation universelle, par exemple, se met en action quelle que soit l'inconséquence de l'homme. Au demeurant, cette inconscience (ou bêtise) ne peut pas être taxée de péché parce qu'on ne parle pas ici de responsabilité envers une autre personne. Si j'avance ma main dans le feu, c'est plutôt de la folie qu'une action immorale.

La loi morale de Dieu, que nous étudierons dans le chapitre suivant, est d'un ordre tout différent. Ce n'est pas quelque chose qu'on comprend en l'observant, mais ce que les Écritures révèlent. Comme nous allons le voir, ne tenir aucun compte de la loi de Dieu n'est pas seulement mépriser un principe de fonctionnement. C'est en fait un péché contre une personne, et cette personne est Dieu lui-même. La sanction est inévitable, même si elle ne prend pas toujours effet immédiatement.

Non loin de chez moi se dressent des falaises parmi les plus hautes d'Angleterre. Elles s'élèvent à cent vingt-cinq mètres et par endroits, elles tombent à pic dans la mer. Ceux qui enjambent la barrière et s'approchent trop près du bord risquent le désastre, comme il arriva récemment à deux adolescents qui perdirent la vie dans l'expérience. Il n'y a évidemment pas de panneau pour nous mettre en garde contre la loi de la gravitation universelle (ce qu'on appelle une loi «descriptive»), mais parce que les gens sont imprudents, il y a plusieurs pancartes pour rappeler aux touristes qu'il est interdit de franchir la clôture. C'est ce qu'on appelle une loi «prescriptive».

Sans ce dernier genre de lois, il serait impossible de vivre au sein d'une communauté. Si par exemple je décide de ne pas tenir compte de la loi qui m'enjoint de conduire du bon côté de la route, cela va mener au chaos. Si un entrepreneur se met à rejeter les règlements concernant la construction, des problèmes se préparent.

En dépit des controverses, nous sommes tous tenus d'obéir aux lois prescrites par l'État. L'apôtre Paul l'affirme avec clarté : «Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu... C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes» (13:1,2).

On peut aussi regarder ces lois prescrites par l'État comme la loi divine, car l'Écriture considère que le gouvernement civil vient de Dieu (*v.l.*). Si nous ne nous soumettons pas à la loi du pays, nous désobéissons à Dieu.

Paul va jusqu'à enseigner que nous avons un devoir à cet égard, au niveau civil aussi bien que moral. Autrement dit, si nous falsifions notre déclaration de revenus ou dépassons la limite de vitesse,

nous sommes coupables de péché, parce que nous transgressons indirectement la loi de Dieu.

Mais il y a de grandes différences entre la loi civile et la loi divine. La première ne cesse d'être remaniée pour s'adapter aux changements de circonstances. La loi de Dieu, en revanche, ne varie jamais. La loi civile est parfois déconsidérée et, dans certains cas, on doit la délaissier faute de pouvoir l'appliquer. Mais on ne peut jamais mépriser ni délaissier la loi morale de Dieu. Des millions de gens échappent à la condamnation bien qu'ayant violé le droit de l'État, et les erreurs judiciaires ne sont pas rares. Mais personne n'échappe à la justice divine. Elle ne commet aucune erreur.

Quelquefois, les gouvernements votent des lois qui enfrennent celles de Dieu. De nombreux chrétiens doivent faire face à ce problème en diverses parties du globe actuellement. Le livre des Actes raconte que le sanhédrin (le tribunal suprême des Juifs) intima à Pierre et Jean l'ordre de ne plus proclamer le nom de Jésus. Les deux apôtres répondirent sans hésitation : « Jugez s'il est juste, devant Dieu, de vous obéir plutôt qu'à Dieu ; car nous ne pouvons pas ne pas parler de ce que nous avons vu et entendu » (*Actes 4:19, 20*).

Ils avaient bien raison ! Aucun gouvernement n'a l'autorité d'interférer avec la loi de Dieu. Si cela arrive, les croyants ont le devoir solennel de désobéir. Jésus lui-même établit ce principe : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (*Matthieu 22:21*). Dans certains pays, la loi de l'État était basée sur celle de Dieu à l'origine. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Plus on s'éloigne de l'autorité de Dieu en permettant à des groupes de pressions malsains d'influencer la législation, plus les chrétiens sont contraints d'enfreindre la loi. Les autorités gouvernementales en sont d'autant plus exposées au jugement de Dieu.

De nombreuses personnes veulent baser la loi civile sur ce qu'on appelle «la loi naturelle». Employé dans ce sens, ce terme fait référence à des théories qui écartent Dieu totalement de l'équation. Par exemple, les membres du Parti de la Loi Naturelle aux États-Unis se targuent de pouvoir développer le potentiel de «l'intellect» dans l'évolution au bénéfice de la race humaine. Ils prétendent que par ce moyen, il est possible de parvenir dans notre vie sociale à une perfection similaire à ce qu'on observe dans les mécanismes de l'univers. À l'opposé, tous les maux qui affligent la société viennent du fait que nous n'utilisons pas cette méthode !

La notion de loi naturelle remonte aussi loin que le treizième siècle, avec Thomas d'Aquin, philosophe et théologien. Il soutenait qu'un argument ne peut être valide que s'il a pour origine des faits observables dans le monde naturel. Puisque la raison humaine est à la fois la mesure et le principe réglant les actions de l'homme, nous devrions tous savoir comment nous comporter de façon raisonnable (je me demande bien alors ce qui a mal tourné !). En effet, selon les théories de la loi naturelle, on peut démontrer si chaque loi concernant la moralité est bonne ou mauvaise. Nous pouvons donc établir un système de lois morales par la seule observation de la nature !

Les théories impies se multipliant de nos jours, il est impossible de se mettre d'accord sur ce que la moralité est réellement. La plaisanterie sur les gens optimistes aux lunettes embuées s'applique assurément à ceux qui s'accommodent de ces hypothèses. Elles omettent toutes de prendre en compte la doctrine biblique du péché originel (la tendance naturelle de l'homme à se rebeller contre la loi de Dieu). À cause de ce penchant héréditaire, il est impossible pour l'homme d'atteindre la perfection dans cette vie. Heureusement,

---

nous ne sommes pas tributaires du bon vouloir des philosophes, mais nous avons à notre disposition des principes moraux clairs dans la Parole de Dieu.

### **La loi de la conscience**

Je me souviens que mon père avait envoyé la somme de 24 livres sterling (une trentaine d'euros, une somme importante à l'époque) au percepteur parce que sa conscience le travaillait à ce sujet. Le fisc lui disait qu'il ne devait pas cet argent, mais il était tellement persuadé de leur erreur qu'il avait payé ! L'expression «l'argent de la mauvaise conscience» s'applique généralement à ceux qui, contrairement à mon père, ont mauvaise conscience pour avoir triché sur leur déclaration d'impôts. Pour ne pas se faire prendre, ils paient ce qu'ils pensent devoir de façon anonyme.

Dans l'Ancien Testament, il est dit que David, le futur roi, fut repris par sa conscience : «Le cœur lui battit» (*1 Samuel 24:6*). Le roi Saül avait pris trois mille hommes pour aller capturer David, son ennemi juré. Le roi entra dans une caverne pour se soulager, sans savoir que David et ses hommes se cachaient au fond de la grotte. Quand ils virent que Saül était à leur merci, les soldats poussèrent David à le tuer, mais il refusa. À la place, il rampa et alla couper un pan du manteau du roi. Sa conscience n'approuvait même pas cela.

Dans le Nouveau Testament, Paul déclare qu'«il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte de la punition, mais encore par motif de conscience» (*Romains 13:5*). Ce passage présente l'obéissance à la loi du gouvernement par motif de conscience comme un devoir envers Dieu.

Le mot «conscience» vient du latin et est constitué de deux termes signifiant «le savoir qui vous accompagne» ou la «connaissance». En ce qui nous concerne, c'est l'élément interne qui juge des paroles et des actions. L'Écriture enseigne plusieurs vérités importantes au sujet de la conscience.

La leçon la plus importante est que lorsque la conscience porte un jugement sur les actions, elle suit la loi de Dieu. Paul précise que quand les païens «font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes ; ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leur cœur, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour» (2:14,15).

Ayant tous été créés à l'image de Dieu, on peut s'attendre à ce que nous ayons une idée de ses exigences, même sans avoir entendu parler des dix commandements. Par exemple, l'homme qui honore ses parents obéit au cinquième commandement sans même le savoir. Sa conscience approuve son attitude. Dans le même esprit, l'homme qui part avec la femme d'autrui sans connaître le septième et le dixième commandements, qui interdisent l'adultère et la convoitise, sait malgré tout qu'il agit mal, car sa conscience le désapprouve.

Bien que rien de cela ne signifie qu'on puisse s'en remettre totalement à la conscience pour juger du comportement, elle n'est pourtant pas à écarter. À part la loi écrite de Dieu, les hommes ne disposent d'aucun autre moyen pour identifier ses exigences. Nous verrons dans un instant que l'Écriture est le seul juge authentique de notre conduite. Elle est aussi notre meilleur enseignant. Quand la Parole de Dieu est écrite dans le cœur (vv.14,15), la conscience est beaucoup mieux informée et d'autant plus efficace.

---

Par contre, chez ceux qui «sont rebelles à la vérité et obéissent à l'injustice» (v.8), la conscience perd de son efficacité. Elle peut même être cautérisée, comme «portant la marque de la flétrissure» selon la description de Paul (*1 Timothée 4:2*). Elle devient alors dure, insensible et finalement inopérant.

On peut être tenté de croire que ceux qui ne connaissent pas la loi écrite de Dieu ont un avantage parce que leur conscience fixe probablement des normes moins élevées que celles que révèlent les dix commandements. Ce n'est pas le cas, et personne n'a d'excuses. Ceux qui n'ont pas la loi de Dieu ne respectent pas plus leurs propres principes que ceux qui ont la loi de Dieu ne la respectent. Quoi qu'il en soit, ce n'est un avantage pour personne de ne pas connaître cette loi de Dieu. Nous reviendrons sur ce point important au chapitre cinq.

